

Les sociétés qui exploitent des sites, qui réalisent des prestations (chantiers; études et/ou travaux), qui transportent ou font transporter des marchandises ou des produits, sont exposés à des risques environnementaux, qu'ils en soient responsables ou simplement victimes.

Quelles seront les obligations des sociétés en fonction du type de dommages causés?

DOMMAGES AUX TIERS			
Quelles seront les victimes ?	Quelles seront les obligations légales ?	Quelles seront les juridictions compétentes ?	Quelle garantie interviendra ?
Tiers (personnes physiques, biens matériels, pertes financières) Les Préposés pour leurs propres biens Propriétaires de biens confiés à l'entreprise	La société devra : Indemniser les tiers pour les dommages qu'elle lui aura causé <i>Obligation du droit commun de la responsabilité</i>	Tribunaux d'instance et grande instance Tribunaux administratifs Cours d'appel et de cassation ou transaction amiable	Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement

DOMMAGES A L'ENVIRONNEMENT			
Quelles seront les milieux naturels impactés ?	Quelles seront les obligations légales ?	Quelles seront les juridictions compétentes ?	Quelle garantie interviendra ?
Sols/ Sous-sols Eaux de surfaces (rivières, lac...) Eaux souterraines (nappes phréatiques...) Espèces et habitats naturels protégés	La société devra : Remettre en état les sols et les eaux Prévenir et Réparer les dommages causés à la faune et la flore <i>Obligation du droit commun de l'Environnement</i>	Services préfectoraux de la DREAL Autres services de l'Etat (agence de l'eau, de santé...) Pouvoirs de police du Maire ou Tribunaux administratifs	Frais de dépollution des sols et des eaux Responsabilité Environnementale

DOMMAGES AUX BIENS DE LA SOCIETE			
Quelles seront les biens affectés ?	Quelles seront les obligations légales ?	Quelles seront les juridictions compétentes ?	Quelle garantie interviendra ?
Bâtiments Installations Matériel, machines, outils... de la société	La société devra : Remettre en état les installations affectées Respecter les règles d'hygiène <i>Différents codes : Travail, Urbanisme, principe de précaution</i>	Services de l'Etat Services sanitaires Pouvoirs de police du Maire	Frais de décontamination des biens mobiliers et immobiliers Pollution subie Frais de recherche